

Notice UEGAR DECLARATION

1 Pour vous connecter, rendez-vous sur :

https://www.gmsi84.fr/
Onglet: Espace adhérent

u**≦**gar.



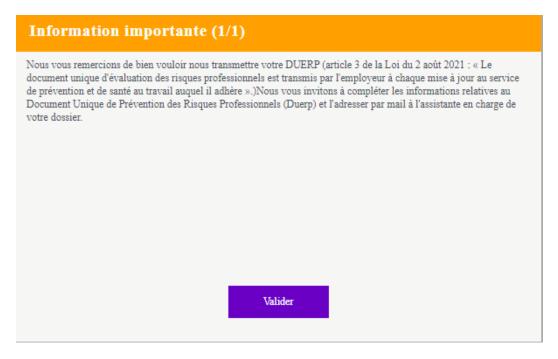
- 1. Saisir votre numéro adhérent.
- 2. Saisir votre mot de passe.
- **3.** Cliquez sur se connecter.







A l'ouverture de votre espace adhérent, nous vous invitons à nous transmettre votre **DUERP** par mail à l'assistante en charge de votre dossier (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).



Cliquez sur VALIDER





Vous êtes à présent sur la page d'accueil ψ .

Cliquer sur l'onglet « Valider votre déclaration »



- 3 Liste des déclarations
 - → Onglet : Vos déclarations



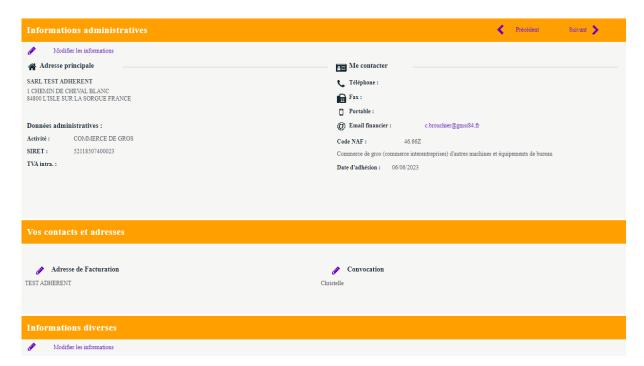




4 Saisir votre déclaration :

→ Cliquer sur le crayon

		N° déclaration	Période
ø	•	504	Année 2024
		Générée le 11/12/2023	Saisissable du 11/12/2023 au 11/02/2024 Exigible au 11/12/2023

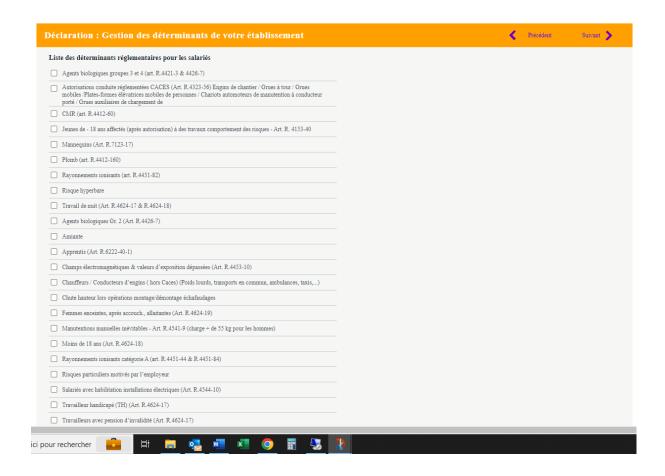


Vérifiez et mettre à jour les informations communiquées, afin de faciliter nos échanges :

- Informations administratives : adresse, mail, téléphone
- Contact et adresse : convocation et facturation







Veuillez cocher les risques ou expositions auxquels vos salariés sont soumis (tout salarié confondu)

Si aucun risque, ne rien cocher.

Nous vous rappelons l'importance de la précision des informations que vous nous communiquez pour chaque membre de votre personnel (risques et contrat de travail). Ces données sont essentielles puisqu'elles nous permettent d'organiser leur suivi individuel de santé, et de déterminer la périodicité adaptée à chaque situation.







Mise à jour de la liste du personnel

A/ Pour ajouter un salarié :

- Cliquez sur ajouter un salarié.
- Tous les champs ayant un astérisque sont à caractère obligatoire.
- Cliquez sur la loupe pour sélectionner le code PCS : vous utilisez déjà ces codes pour vos déclarations sociales (DSN). Dans le cas contraire renseignez-vous auprès de votre service comptabilité ou ressources humaines.
- Cochez les risques ou expositions le concernant, dans l'onglet « déterminant suivi individuel », sinon cocher la case « aucun suivi particulier ».
- Pensez à cochez la case salarié multi employeur

B/ Pour corriger les informations d'un salarié :

- Cliquez sur le stylo violet,
- Puis effectuer les modifications souhaitées.

C/ Pour enlever un salarié de vos effectifs :

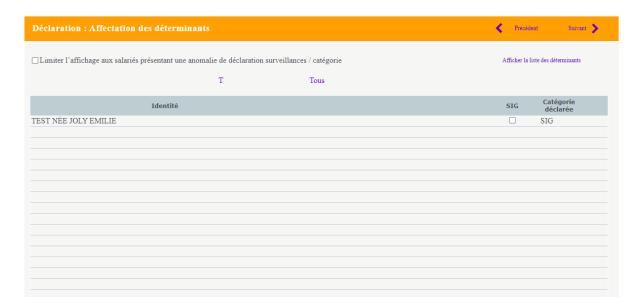
Cliquer sur sortir le salarié de l'effectif (préciser la date de sortie et le motif de départ).

D/ Pour imprimer la liste des salariés :

Vous avez la possibilité d'éditer la liste nominative des salariés en cliquant sur imprimer la liste.



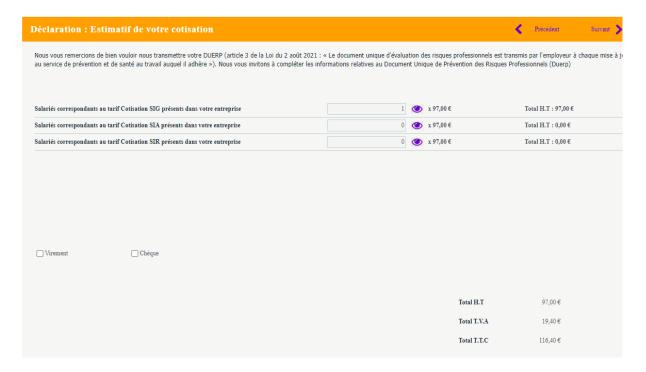








5 Le règlement :



L'estimatif de votre cotisation s'affiche.

Veuillez sélectionner un moyen de paiement :

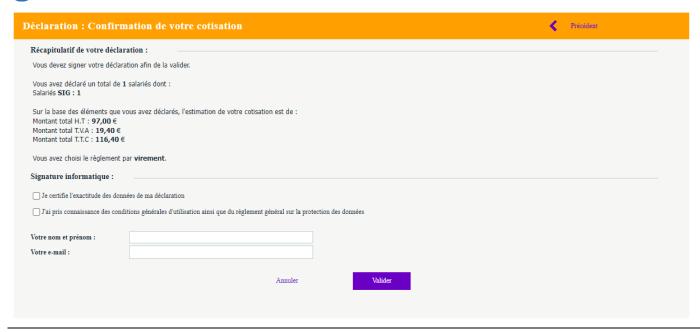
Pour procéder au règlement, vous pouvez :

- effectuer un virement bancaire (préciser votre n° adhérent sur le virement)
- opter pour le prélèvement automatique





6 Confirmation de votre déclaration :



Confirmation de votre déclaration :

Veuillez renseigner votre signature informatique. Cliquez sur **VALIDER**.

Un mail de confirmation vous est envoyé, La facture de cotisation vous est adressée par mail.



